



Communiqué de presse

Lausanne, le 30 octobre 2008

Votations du 30 novembre

NON vaudois à la suppression du droit de recours !

Le comité vaudois « NON à l'initiative du PRD zurichois contre le droit de recours des associations » a lancé ce matin la campagne vaudoise. Acteurs politiques et associatifs se sont unis pour appeler la population à rejeter massivement cette initiative trompeuse et fallacieuse. Cet objet concerne directement les Vaudoises et les Vaudois. Des régions comme Lavaux ou la Grande Carîgaie ont été préservées grâce au droit de recours.

Le 30 novembre prochain, le peuple est appelé à se prononcer sur de très nombreux objets. Dans ce contexte, difficile de faire entendre ses arguments. Pourtant, les Vaudoises et Vaudois sont directement impliqués. Le comité vaudois « NON à l'initiative du PRD zurichois contre le droit de recours des associations » a lancé ce matin sa campagne, de manière à faire comprendre à la population du canton qu'il faut dire NON pour sauver le droit de recours des associations qui défendent la nature et le paysage.

Président de Patrimoine suisse et ancien conseiller d'Etat vaudois, Philippe Biéler a présenté l'action des associations, « avocates de l'environnement » : elles utilisent le droit de recours de manière responsable et modérée, mais leur intervention est indispensable car trois quart de leurs recours permettent des améliorations à l'environnement. Les Conseillers aux Etats vaudois Géraldine Savary (PS) et Luc Recordon (Verts) ont mis en avant les aberrations de l'initiative. Celle-ci n'apporte aucune amélioration, que ce soit sur le plan démocratique, juridique ou encore économique. Le conseiller national Jacques Neyrinck (PDC) a pour sa part insisté sur l'importance des aspects préventifs que constitue le dialogue entre ONG, investisseurs et pouvoirs publics en vue d'une amélioration des projets, grâce au droit de recours.

Enfin, François Turrian, vice-directeur de l'Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO), a présenté quelques exemples concrets provenant du canton de Vaud des conséquences désastreuses pour la nature qu'impliquerait la suppression du droit de recours des associations. Le Lavaux, La Grande Carîgaie, le Pic Chaussy ou les Grangettes, autant de sites remarquables qui auraient été dégradés si l'initiative radicale avait été en vigueur. Les intervenants ont conclu en rappelant que, pour préserver les fondements de notre état de droit, la nature et notre qualité de vie, il convient de dire massivement NON le 30 novembre prochain.

(2400 signes)

Informations complémentaires :

François Turrian, vice-directeur de l'ASPO, coordination nationale, 079 318 77 75

Yves Ferrari, vice-président des Verts vaudois, coordination VD, 079/549.65.40

Stéphane Montangero, vice-président du WWF-VD, coordination VD, 079/252.71.88

Comité vaudois « NON à l'initiative contre la nature et le patrimoine »

c/o Stéphane Montangero, WWF VD, Tél. 021 601 28 41, stephane@montangero.ch, www.droit-de-recours.ch

Service médias : Pro Natura, nicolas.wuthrich@pronatura.ch, tél 079 212 52 54